

CTL 87 DU 24/09/2020 DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente.

Vous réunissez ce CTL alors que l'évolution de la pandémie inquiète de plus en plus les professionnels de santé depuis la fin du mois d'août et que de nouvelles annonces sont intervenues.

Sur le point de la crise sanitaire :

Madame la Présidente, l'heure n'est absolument pas au relâchement mais au contraire à la vigilance la plus absolue. D'ailleurs, l'actualité récente nous montre que les hauts personnages de l'État ne sont plus épargnés. Elle nous montre également que les gestes barrière, dont la campagne de communication est permanente depuis le début du confinement, sont très loin d'être appliqués avec toute l'attention requise. Il n'a qu'à visionner une des dernières interventions du Président de la République pour s'en convaincre. Le premier personnage de l'État nous a montré en moins d'une minute ce qu'il ne fallait pas faire.

Par ailleurs, le port obligatoire du masque depuis le 1^{er} septembre 2020, dernière mesure prise par le Gouvernement, n'a pas été sans entraîner une certaine tension dans les services après plusieurs heures à devoir s'exprimer avec cet accessoire de protection. Et ce ne sont pas les nombreuses positions divergentes du gouvernement sur la gestion du masque et les voix dissonantes des personnels de santé sur son utilité et ses conditions d'utilisation, depuis le début de cette pandémie, qui ont permis d'améliorer les choses!

Les personnels sont ainsi déroutés et ont du mal à accepter cette contrainte qui est un frein à la communication et provoque des phénomènes de saturation en cours de journée.

Rappelons également que nous sommes passés d'un port déconseillé dans les locaux, lorsque la distance d'un mètre était respectée après confinement, à l'obligation de porter le masque sur les lieux de passage et les plateaux, même lorsque les distances entre personnels étaient supérieures à 2 m.

Les agents sont alors obligés de s'époumoner derrière leurs masques pour communiquer ce qui provoque essoufflement et fatigue supplémentaire.

Entre les collègues non convaincus et ceux qui ne supportent plus le masque au bout de plusieurs heures, la gestion des relations humaines au sein d'un service est déjà délicate et risque d'empirer si ce type de réaction continue de se développer.

Depuis le début de cette pandémie, le poids des contraintes peut à nouveau être ressenti comme très important tant physiquement que psychologiquement. Si la phase des congés d'été a permis de lever la pression chez de nombreux collègues, cette phase de rentrée apparaît très vite comme plus difficile à vivre dans les bureaux et de manière générale durant la journée de travail.

Concernant les masques "inclusifs" transparents, si nous pouvons entendre qu'il faut donner des priorités, il reste que des usagers ayant des difficultés d'audition pourraient apprécier que nos collègues à l'accueil puissent être dotés de ce type de masque. La DG a-t-elle prévu en la matière d'obtenir une attribution spécifique pour les agents d'accueil afin de répondre à cette situation?

Pour la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, la vigilance doit exister à tous les niveaux quant à la qualité des prestations de ménage, de désinfection des locaux et de matériels ainsi que pour les produits mis à disposition des agents afin qu'ils puissent être acteurs de la sécurité sanitaire.

Sur le point de la formation professionnelle :

Madame la Présidente, la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87 vous rappelle que la formation à distance ne doit pas devenir un principe de fonctionnement à long terme mais doit simplement répondre à la situation actuelle. Le présentiel doit rester le principe des formations afin d'éviter l'isolement et de favoriser l'interactivité entre les stagiaires et les formateurs.

Sur le point de l'Observatoire interne de la DGFIP :

Madame la Présidente, on note que les résultats n'ont pas encore été mis en ligne sur Ulysse, serait ce parce qu'ils sont mauvais ? Globalement, pour le CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, ils sont catastrophiques et ils sont le reflet des réformes successives imposées par la Direction Générale pour adapter les services locaux aux suppressions de postes, aux regroupements de postes et aux fermetures de services qui sont très mal vécus par les agents.

Comme vous le savez, il s'agit d'une enquête annuelle, initiée par les ministères économiques et financiers (MEF) qui visent à sonder les agents des Finances sur la perception de leur vécu professionnel et de leurs conditions de travail. 40 % des agents de la DGFIP ont répondu à cette enquête.

En ce qui concerne la DDFIP de la HAUTE-VIENNE, 283 agents (contre 234 en 2018) ont répondu, soit un taux de participation de 46 %.

Ils sont aussi:

- 76% à trouver que la DGFIP évolue trop rapidement,
- 87 % à trouver que ces évolutions sont négatives,
- 88 % à ne pas avoir confiance quant à leur avenir au sein de la DGFIP,

Quant à leur qualité de vie au travail, ils sont presque 1 agent sur 3 à l'évaluer d'une note inférieure à 5 :

- 78 % des agents de la DDFIP 87 ne se sentent pas reconnus dans leur travail,
- 82 % ne sont pas satisfaits des possibilités d'avancement et de promotion.

Ces résultats démontrent bien l'ambiance et le quotidien difficiles que subissent les agents de la DDFIP 87. Cependant, ils ne nous apprennent rien de nouveau par rapport aux remontées que nous avons de nos collègues. Nous sommes tous et toutes conscients de la dégradation énorme de nos environnements de travail. En outre,il s'agit des résultats d'une enquête réalisée du 5 novembre au 13 décembre 2019, alors même que le CORONAVIRUS ne faisait pas encore trop partie du paysage.

Enfin, la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87 fait le constat que la reprise accélérée des chantiers concernant les réformes de la DGFIP notamment le NRP avec la démétropolisation a un impact négatif sur le moral des agents de la DGFIP.

Pour le DG, le but d'avancer sur les réformes de la DGFIP, correspond à une reprise de l'activité et a pour but de répondre à la demande de visibilité sur l'avenir de la DGFIP et de ses missions.

Pour la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, avancer n'est pas un problème mais il faut progresser en tirant les leçons des erreurs passées, des retours d'expériences ou encore des conséquences de la crise sanitaire en cours. La méthode consistant à foncer tête baissée pour faire aboutir des réformes sans analyses préalables et sans prendre le temps de la réflexion et de la concertation par le dialogue social ne permettra pas de réels progrès pour la DGFIP.

Jean-François JEANTAUD et Nathalie JACQUEMIN, élus CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, en CTL.



COMPTE-RENDU

Étaient présents:

Parité administrative	Parité syndicale
Mme Véronique GABELLE, Présidente, Directrice de la DDFIP 87 Mme Florence LECHEVALIER, Directrice Pôle Pilotage et Ressources Mme Françoise GAYTON-SEGRET, Directrice Pôle Gestion Fiscale M Olivier CARRIZEY, Directeur Pôle Gestion Publique M Charles LERAY, Adjoint à la division PPR	SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES: Mme Roselyne UZU Mme Chantal FEYSSAT Mme Brigitte DAMAYE M Pierrick BONJEAN
	Mme Nathalie JACQUEMIN

Rédactrices

Mme Michèle FROMENT Mme Sylvie TOULZAC

Secrétaire de séance

CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87

Déclarations liminaires

Liminaire de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

Liminaire de la CGT FINANCES PUBLIQUES

Liminaire de FO DGFIP

Liminaire de la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87

Réponse de la Présidente :

- les masques : la distribution a été FAITE après publication de la circulaire du Ministre ; La présidente reconnaît qu'il n'est pas facile de travailler avec toute la journée, mais qu'ilfaut appliquer la consigne pour éviter la contamination.
- cas Covid positif sur le site Cruveilhier : la Direction reconnaît son manque de communication et assure qu'elle fera mieux la prochaine fois... l'urgence a été de faire désinfecter les locaux. L'information a été donnée en décalage dans le temps aux membres du CHS.

Centre de Contact : le SIP de Limoges est intervenu en renfort lors de la campagne déclarative et des avis. Les agents sont venus en renfort sur trois semaines et actuellement ils jouent les prolongations encore deux semaines. Sur Limoges ça mobilise 5 agents tous les jours.

NRP : la Direction attend la validation de ses propositions.

Les suppressions d'emplois : elles ont été communiquées l'an dernier pour 3 ans mais seulement au niveau national.

Toiture de Cruveilhier : Encore une fois la Direction reconnaît son manque de communication; les travaux ont pris du retard avec le confinement. L'avant-projet validé, prévoit la réparation de la toiture et la remise en état des bureaux endommagés.

L'intelligence artificielle : c'est un outil de travail qui est censé nous aider et non remplacer l'agent.

Visite du médecin de prévention le lundi 21 septembre 2020 dans certains bureaux de Cruveilhier: elle n'est pas passé dans l'aile au 3ème étage désinfectée 15 jours avant en raison d'un cas COVID dans les services.... C'était une visite à son initiative, et non à la demande de l'administration. A ce jour La direction n'a pas eu de retour sur cette visite.

ORDRE DU JOUR

I - APPROBATION DU PV DU CTL DU 18/06/2020 (POUR AVIS)

VOTE			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
SOLIDAIRES FO CGT CFDT-CFTC			

II – BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET PLAN DEPARTEMENTAL DE FROMATION PROFESSIONNELLE 2020 (POUR AVIS)

Les agents de la DDFIP87 ont bénéficié en 2019 de 1578 jours de formation soit une moyenne de 2,86j/agent (effectif présent 551).

22 personnes sont considérées comme exclues de la formation (pas de formation depuis 3ans). L'équipe locale de formation, forte de 42 intervenants, a dispensé 840heures en 2019.

Les OS ont encore une fois dénoncé la e-formation au motif qu'il est toujours difficile de dérouler un module en présentiel au bureau.

La e-formation sur son poste de travail c'est compliqué, on est dérangé, on perd en qualité et le temps nous est compté. La direction préconise de s'isoler dans un autre bureau ou une salle. Il serait aussi bien de pouvoir télécharger et imprimer la documentation de la e-formation.

A noter une hausse du nombre de préparants au concours (+56%). La «participation à la préparation aux concours» donne droit à des autorisations d'absence pour l'agent dans certains cas. La direction fera un rappel sur ce point aux chefs de service.

Les organisations syndicales remercient Evelyne Evans pour son investissement dans la préparation au concours de contrôleur 1ère classe.

La présidente remercie l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle.

la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87 rappelle que la formation à distance ne doit pas devenir un principe de fonctionnement à long terme mais doit simplement répondre à la situation actuelle. Le présentiel doit rester le principe des formations afin d'éviter l'isolement et de favoriser l'interactivité entre les stagiaires et les formateurs.

VOTE			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
		SOLIDAIRES FO CGT CFDT-CFTC	

III - MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CRUVEILHIER, SIP-E DE ST YRIEIX LA PERCHE ET SIP-E DE ST JUNIEN.

Les modalités de déploiement de l'accueil exclusif sur rendez-vous dans les SIP-SIE et les trésoreries ont été présentées lors du CTL du 18 juin 2020.

L'accueil personnalisé exclusif sur rendez-vous est effectif au CDFIP de Bellac depuis la réouverture générale de l'accueil au public, le 22 juin dernier.

Pour ce qui concerne les SPF/SPFE/SDE, la note N°2020-06-2496 du 5 août 2020 du bureau GF-3B offre des possibilités d'adapter la politique d'ouverture au public des services chargés de la publicité foncière et de l'enregistrement. Cette nouvelle politique s'articule autour des 3 axes suivants :

- •systématiser l'ouverture des SPF/SPFE/SDE uniquement le matin, le jour de l'arrêté comptable mensuel.
- •adapter, en matière de publicité foncière, les horaires d'ouverture au public des services notamment pour mieux réguler les flux entrant dans une amplitude minimale d'ouverture de 17heures 30 par semaine,
- •accentuer l'accueil sur rendez-vous, tout en confortant l'accueil de dépôt en matière d'enregistrement.

VOTE			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
	SOLIDAIRES FO CGT CFDT-CFTC		

IV - CENTRALISATION AU SIE DE LIMOGES DE LA GESTION DES QUITUS FISCAUX DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DANS UN PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE.

La note n°2020-01-10431 du 17 juillet 2020 du bureau GF-2A propose aux Directions départementales des modalités simplifiées de délivrance des certificats fiscaux.

Dans un message du 24 mars 2020, le bureau GF-2A a diffuse des préconisations concernant l'instruction et la délivrance des certificats fiscaux dans le contexte du confinement. Il était prévu que la demande et la délivrance de certificats fiscaux pour les particuliers et pour les professionnels se déroulent sous forme dématérialisée dans chaque SIE, via la Balf du SIE ou du SIP-SIE compétent. Ce dispositif dérogatoire a permis la continuité de la mission.

La mission de délivrance de quitus sera centralisée sur le SIE de Limoges qui aura donc une compétence départementale. L'usager réalisera toutes ses démarches de manière dématérialisée et trouvera toutes les informations nécessaires sur le site impots.gouv.fr.

L'attention de la Direction est attirée sur le formulaire 1993 à télécharger, qui précise que l'adresse d'envoi est Lille (Ville pilote, département 59).

En outre, le traitement se termine par la délivrance d'un guitus papier et carboné.

Il n'y a pas urgence en la matière puisque la Direction reconnaît elle-même que la cible est 2022.

Par ailleurs, les OS ont également soulevé le fait que le transfert de mission s'effectuait sans transfert d'emploi alors que la charge de travail effectuée par les sites extérieurs représente 36% de la charge réalisée par le SIE de Limoges.

Par ailleurs, il est inconcevable pour la CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87 de faire peser cette charge sur un seul agent et souligne que ce n'est pas toujours évident et facile pour certains agents qui assurent la mission ponctuellement, pour remplacer le seul agent chargé de cette mission.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
	SOLIDAIRES FO CGT CFDT-CFTC	

V - QUESTIONS DIVERSES.

La Présidente ayant une obligation, les questions diverses URGENTES ont été abordées, les autres points à l'ordre du jour seront réexaminés lors du prochain CTL convoqué le 2 octobre prochain.

1) Déménagements DIRCOFI – BDV – BCR – GIR : la Direction a regroupé le pilotage de la BDV et du PCE et souhaite regrouper les bureaux ce qui impacte ceux de la DIRCOFI et de la BCR. La communication ne semble pas à la hauteur des attentes des collègues concernés.

Pour information, la DIRCOFI est propriétaire de son mobilier et souhaiterait s'installer au 3e étage dans la même configuration qu'actuellement au 1er étage.

Ces déménagements seraient prévus pour novembre 2020.

- 2) NRP : La Présidente s'est déplacée dans les postes (St Léonard, Pierre Buffière, Eymoutiers, St Junien, Châlus, Bellac, Maganac...) afin de présenter le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour lesquels le NRP a également abordé.
- 3) Demande OSLO du 11/08/2020 : gel hydroalcoolique à chaque entrée du bâtiment de Cruveilhier est à nouveau évoquée. La Direction s'engage à réfléchir sur le sujet...
- 4) Site de Saint Junien : les mopieurs du marché SOLIMP2 sont toujours en attente de transporteur par l'ancien prestataire.

Il n'y aura aucun remplacement d'un mopieur en panne concerné par l'ancien marché.

5) TLBA: durant la période COVID, prise en charge des repas jusqu'au 11/05/2020, or le restaurant administratif de la ville de Limoges a réouvert le 08/06/2020. Pour quoi durant cette période du 11/05 au 08/06/2020, les frais de repas n'ont pas été pris en charge? La Direction répond que les remboursements ont été suspendus à partir du moment où un restaurant administratif ouvrait.

Les autres questions diverses jugées moins urgentes seront évoquées au prochain CTL en présence de la Présidente.

Jean-François JEANTAUD et Nathalie JACQUEMIN, élus CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, en CTL.